Elles sonnent encore... les entendez-vous, ces voix aériennes qui, balancées en mesure, vous invitent, vous pressent : "Venez adorer Dieu et vous prosterner devant Lui: Venite, adoremus..., procidamus ante Deum." C'est aujourd'hui dimanche, et le bronze sacré appelle à la prière, à l'union de la créature avec son Créateur; vous tous, qui avez travaillé pendant six jours, vous qui sentez le poids des sollicitudes ou des épreuves de la vie, vous qui avez besoin de réparer vos forces, venez au Dieu qui épanchera sur vous ses bénédictions et ses grâces: Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos." (Matth., XI, 18)

Dans les sentiers rustiques et par les routes poudreuses, les habitants des hameaux et des villages se dirigent vers l'église; ils ont quitté les rudes vêtements de labeur, qui reposent jusqu'au lendemain près des outils et des charrues; et, en habits de fête, ils se hâtent, plus droits et comme rajeunis, au milieu du silence profond que réveillent, seuls, les bruits lointains de la nature ou les jeux des enfants qui accompagnent leurs parents heureux; les familles se rencontrent et s'entretiennent en marchant, et avant de pénétrer dans le saint temple, chacun s'attarde sur quelque tombe bien chère, afin de donner une prière aux morts jamais oubliés, avant d'implorer Dieu pour les vivants.

L'église, cette maison de Dieu, est vraiment aussi la maison de l'homme : dès que l'on est entré, le cœur se sent à l'aise et respire plus vite, comme le fils qui entre à la maison paternelle après une longue absence.

Les générations se sont agenouillées sur ces dalles ; les vieux ancêtres ont prié à la place même où prient les enfants, et il passe comme un souffle d'antan dans cette atmosphère attiédie et parfumée d'encens que l'on y respire.

La messe du dimanche constitue l'acte principal de sanctification que Dieu et l'Eglise nous imposent. Et lorsque nous disons "la messe du dimanche," nous entendons surtout parler de la messe paroissiale, célébrée avec solennité, accompagnée de prières et de l'instruction du prône, et dite pour les paroissiens ; car vos pasteurs sont tenus à vous appliquer la messe qu'ils célèbrent les jours de dimanches et de fêtes.